

Canada - Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Afrique

Rapport de la délégation parlementaire canadienne sur la visite bilatérale en Égypte

Association parlementaire Canada-Afrique

**Le Caire, Égypte
du 4 au 6 mars 2007**

Rapport

L'Association était représentée par l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice, co-présidente de l'Association; l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, co-président de l'Association; l'honorable Mobina Jaffer, sénatrice, vice-présidente; Mme Yasmin Ratansi, députée, directrice; M. James Bezan, député; et M. David Christopherson, député. La délégation bénéficiait de l'aide de M. Rémi Bourgault, secrétaire administratif de l'Association, et de Mme Allison Goody, conseillère auprès de l'Association.

OBJECTIFS

L'Association parlementaire Canada-Afrique a effectué une visite bilatérale dans la République arabe d'Égypte du 4 au 6 mars 2007. Cette visite avait pour but de nouer des liens avec l'Afrique. Elle avait en outre pour objectif d'engager un dialogue avec des députés du parlement égyptien, de renforcer la relation entre les parlementaires canadiens et égyptiens, de promouvoir la connaissance des membres de l'Association sur un éventail de sujets, dont la politique et les relations internationales de l'Égypte, les enjeux régionaux et les droits de la personne, le rôle de l'Égypte au sein de l'Afrique et les positions de l'Égypte sur les questions africaines, les conflits au Soudan et en Somalie qui sont des pays voisins, le rôle des institutions régionales comme la Ligue arabe et le Parlement panafricain et l'impact de ces organismes sur les affaires africaines, ainsi que le rôle des groupes de la société civile dans le développement économique et social de l'Égypte. La visite de l'Association en Égypte était destinée à favoriser la compréhension mutuelle des enjeux bilatéraux et à collaborer au renforcement et à une meilleure compréhension du rôle des parlements nationaux pour assurer une gouvernance, une saine gestion publique, une surveillance et une imputabilité démocratique au Canada et en Afrique.

Durant leurs rencontres et leurs sessions d'information, les membres de la délégation se sont intéressés aux discussions portant sur la relation entre l'Égypte et les pays africains voisins, son rôle dans le façonnage des affaires africaines et son engagement auprès des institutions africaines, notamment l'Union africaine (UA) et le Parlement panafricain (PPA). À leur tour, les membres de la délégation ont brossé un tableau de l'histoire et du développement de l'Association parlementaire Canada-Afrique, ainsi que du travail des réseaux parlementaires en Afrique et des mécanismes permettant de mobiliser les parlementaires africains. Ils ont souligné l'implication de l'Association avec le Parlement panafricain en Afrique du Sud, le développement de ce nouvel organe parlementaire continental et l'importance de continuer à favoriser les échanges parlementaires entre le Canada et les pays africains. Les membres de la délégation ont également souligné l'importance d'accroître la surveillance parlementaire de l'exécutif, objectif clé de l'Association et créneau favorable dans ses échanges avec les parlementaires africains.

LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE : LES PRINCIPAUX ENJEUX

Dans ses relations internationales et régionales, l'Égypte est à la fois un État de l'Afrique et du Moyen-Orient. Pour ce qui est de ses relations avec les États du Moyen-Orient, l'Égypte a de tout temps été un joueur clé dans les pourparlers destinés

à se pencher sur le conflit israélo-palestinien, dans le processus de paix au Moyen-Orient et dans la gestion des tensions régionales. On considère que l'Égypte a une influence importante dans les territoires palestiniens et, comme elle a signé un traité de paix avec Israël en 1979, elle occupe une position unique à titre d'État arabe dans les négociations régionales.

Au sein du continent africain, l'Égypte a traditionnellement joué un rôle prépondérant et demeure un joueur régional important dans l'Est et le Nord de l'Afrique et au sein de l'Union africaine. Cependant, le rôle de l'Égypte en Afrique a toujours été très complexe. L'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser définissait sa vision stratégique de la politique étrangère égyptienne et des intérêts nationaux de l'Égypte dans les années 1950 et 1960 sous la forme de trois cercles, dont l'un était centré sur l'Afrique. Au cours de sa visite bilatérale en Égypte, la délégation a entendu des évaluations laissant supposer que l'influence et l'intérêt de l'Égypte sur le continent africain et dans les enjeux africains avaient décliné et(ou) changé comparativement à l'époque du président Nasser.

L'Égypte a des intérêts stratégiques clés en Afrique et est impliquée politiquement dans certains enjeux, en particulier ceux qui se rapportent au Soudan voisin, au conflit interne et aux tentatives de réconciliation politique en Somalie et, élément très important, l'Égypte a des intérêts cruciaux dans la région du Bassin du Nil, ce qui la conduit à promouvoir la stabilité dans les pays en bordure du Nil. L'Égypte a appuyé l'Initiative du Bassin du Nil, qui cherche à favoriser le développement économique et la sécurité d'approvisionnement en eau dans les pays qui se partagent le Nil. L'Égypte est un membre actif de l'Union africaine, en contribuant à la Mission de l'Union africaine au Soudan (Darfour). Sur cette question, l'Égypte a progressivement exercé une pression de plus en plus forte sur le gouvernement soudanais en vue de résoudre la crise humanitaire au Darfour. Cependant, l'Égypte a été critiquée par certains membres de la communauté internationale pour son laxisme. L'Égypte est l'un des cinq pays fondateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), qui a été créé en 2002. En 1980, l'Égypte a mis sur pied un fonds pour la coopération technique avec l'Afrique. Enfin, l'Égypte est le siège de la Ligue arabe, organisation régionale qui a été impliquée dans la résolution du conflit dans la crise du Darfour et dans le conflit interne qui sévit en Somalie.

Sur le plan intérieur, l'Égypte connaît des défis économiques et politiques ainsi que des problèmes de gouvernance.

L'Égypte est classée au 111^e rang de l'Indice de développement humain des Nations Unies pour 2006. Le PIB du pays a connu une croissance proche de 5 p. 100 en 2005, mais le revenu per capita est encore proche de 1 500 \$CDN. Officiellement, le taux de chômage se situe entre 10 et 12 p. 100 de la population, mais les estimations officieuses sont plus élevées.

L'Égypte compte au total entre 70 et 79 millions d'habitants, dont la majorité ont moins de 25 ans. L'économie du pays subit la pression de cette population nombreuse et relativement jeune, surtout en termes d'emploi, d'éducation et de prestation de services sociaux. Les taux d'inscription dans les établissements d'enseignement de l'Égypte sont très élevés; cependant, le pays fait face à plusieurs défis en termes de

perfectionnement des compétences, d'emploi des diplômés universitaires et de correspondance des compétences des diplômés avec les besoins des secteurs économiques du pays. L'Égypte traverse un processus de transition à partir d'une économie hautement centralisée et réévalue les fortes subventions de l'État dans divers secteurs, dont l'alimentation et le vêtement. Il y a des mesures destinées à privatiser l'économie et à entreprendre des réformes économiques, mais la diversification demeure un problème. L'Égypte n'est pas une destination importante pour les investissements étrangers directs. Toutefois, le secteur du tourisme demeure fort au pays.

L'Égypte a vécu plusieurs événements politiques importants au cours des dernières années et elle est arrivée à une importante croisée des chemins. En septembre 2005, le pays a tenu sa première élection présidentielle avec plusieurs candidats. Le président sortant, Hosni Mubarak, a été élu pour un cinquième mandat. Même si la tenue d'une élection présidentielle avec plusieurs candidats a été annoncée comme un progrès important par de nombreux observateurs étrangers, en termes de démocratisation de l'Égypte, l'élection a aussi été critiquée pour son manque perçu d'équité. L'Égypte a également tenu des élections parlementaires en novembre 2005. Fait notable, au cours de ces élections 88 députés de la Fraternité musulmane, qui sont reconnus comme des «indépendants», ont remporté des sièges, tandis que le Parti national démocratique (PND) continue à dominer l'Assemblée populaire (chambre basse) avec une majorité de 311 sièges. Les observateurs internationaux n'ont pas été autorisés à surveiller les élections. Lors des élections parlementaires et présidentielles, le taux de participation a été faible. Par la suite, les observateurs de l'extérieur ont exprimé des inquiétudes au sujet de la démobilisation des citoyens en Égypte et du début d'une apathie politique due à la lenteur des réformes politiques et économiques dans le pays.

L'Égypte continue d'être critiquée par les organisations non gouvernementales internationales pour son dossier et ses pratiques en matière de droits humains. Des allégations de détentions arbitraires et de mauvais traitements de la part des forces de sécurité égyptiennes ont été faites ainsi que de violation des libertés politiques et civiles. Les médias et le pouvoir judiciaire semblent relativement indépendants. Dans l'ensemble, les forces nationales militaires et de sécurité de l'Égypte jouent un rôle important dans le pays. La question qui se pose concerne la succession de l'actuel président Hosni Mubarak et on se demande s'il y aura une véritable démocratisation en Égypte, questions qui font l'objet de débats au sein de ce pays.

La perception du Canada est positive en Égypte à cause de son passé non colonialiste, de son approche multilatérale des relations internationales et de son appui au développement économique et social en Égypte et sur le continent africain. On a également constaté une augmentation des échanges commerciaux bilatéraux au cours des deux dernières années.

VISITE ET RENCONTRES

Visite à Ismaïlia et au Canal de Suez pour voir des projets de développement communautaire – le programme CENACT (Community Environment Action Project) – appuyé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

Les projets du programme CENACT

Le 4 mars, la délégation a fait une visite extrêmement positive d'une journée dans les régions d'Ismaïlia et du Canal de Suez, dans un gouvernorat à l'est du Caire, pour voir directement un développement rural en cours, qui est facilité par l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de ses partenaires d'exécution. La délégation a eu tout le temps d'observer des exemples importants du soutien de l'ACDI au développement en Égypte et de prendre connaissance d'approches novatrices du développement rural qui sont explorées par les Associations de développement communautaire (ADC) locales.

Le programme CENACT constitue une approche efficace du développement et de la mobilisation communautaire qui donne des résultats concrets sur le terrain dans maintes régions, y compris les régions visitées par la délégation à Abou Halifa et à Abou Attwa dans le gouvernorat d'Ismaïlia. CENACT est un programme quadriennal (2004-2008) conjoint entre l'ACDI et le gouvernement égyptien, plus précisément le ministère d'État pour les Affaires environnementales. Il est mis en œuvre par COWATER International Inc., compagnie canadienne de développement qui travaille en partenariat avec la section des ONG du ministère des Affaires environnementales. L'ACDI fournit un financement de 5 millions de dollars durant les quatre années du programme, tandis que le gouvernement égyptien fournit 5 millions LE [livres égyptiennes] en nature. Le programme CENACT est destiné à renforcer et à accroître la participation des ONG dans la gestion environnementale et la viabilité communautaire.

Le programme CENACT vise à atteindre des résultats dans cinq domaines : l'action communautaire, le développement de la capacité des ONG, le développement de la capacité des systèmes de soutien régionaux, le développement de la capacité de la section des ONG de l'Égypte et l'égalité des sexes. Il appuie des initiatives de gestion communautaire des déchets, en fournissant aux associations de développement communautaire des subventions et de l'aide pour entreprendre des initiatives, en particulier celles qui sont rentables et autosuffisantes, celles qui génèrent de l'emploi et celles qui facilitent un rôle accru pour les femmes. En outre, le programme vise à accroître la participation des gouvernements dans les projets communautaires au niveau des régions et des gouvernorats, en visant à améliorer les réseaux de soutien régionaux pour de telles initiatives locales et les ONG locales. Ce programme englobe le renforcement de la capacité de la section des ONG du Ministère afin qu'elle puisse prendre les devants pour étendre les projets à d'autres gouvernorats, en répétant ce programme et en générant d'autres initiatives. On espère que le programme CENACT pourra constituer un modèle pour élaborer un programme national. Il a été porté à l'attention des membres de la délégation que le succès du programme dépendra de l'appui continu du gouvernement.

La délégation a été témoin des progrès du programme CENACT en vue d'atteindre les buts des projets et elle a pu avoir des discussions fructueuses avec des intervenants locaux, des agents de développement et des membres de la collectivité. La délégation a examiné deux projets communautaires : un projet de gestion des déchets municipaux et un projet de gestion des déchets agricoles.

- **Gestion des déchets municipaux.** La délégation a visité un projet de gestion des déchets solides à Abou Attwa. Ce projet s'occupe du nettoyage des accumulations insalubres de déchets, fournit des services réguliers de collecte des déchets aux ménages locaux et génère des emplois et des revenus locaux. Il s'efforce également de faire prendre davantage conscience du rôle des femmes dans la prise de décisions et les initiatives communautaires. La délégation a été en mesure d'observer que cette Association de développement communautaire (ADC) fournit un éventail de services sociaux, notamment des services de formation et de perfectionnement des compétences pour les membres de la collectivité et des services d'enseignement primaire (en maternelle).
- **Gestion des déchets agricoles.** Habituellement, les déchets agricoles sont brûlés dans les champs, ce qui contribue aux niveaux élevés de pollution atmosphérique. La surutilisation d'engrais chimiques et l'élimination des produits agricoles sont également préjudiciables pour les eaux souterraines et les cultures. Par conséquent, ces projets de gestion des déchets se concentrent fortement sur le compostage des déchets agricoles. La délégation a appris que la pollution atmosphérique a diminué de 50 p. 100 dans la région locale. Au-delà des ramifications positives du projet en matière d'environnement, il a également des résultats économiques positifs. Les produits tirés des déchets agricoles sont convertis en produits commercialisables, notamment du compost, de la paille enrichie de nutriments, des produits organiques et même du charbon de bois qui émet moins de polluants atmosphériques que les méthodes traditionnelles. Ces initiatives ont généré plus d'emplois, un perfectionnement des compétences et une prise de décisions à l'échelle locale.

Les membres de la délégation ont été particulièrement intéressés par l'implication des femmes dans les Associations de développement communautaire et par la mise en œuvre de ces projets de gestion des déchets. Les dirigeants du CENACT ont fait remarquer que la promotion de l'égalité des sexes est l'une des priorités du programme, en plus de la viabilité économique et de la durabilité environnementale. Ils ont fait remarquer que les femmes jouent des rôles importants dans l'approche communautaire.

Dans l'ensemble, les membres de la délégation ont été impressionnés par les projets du programme CENACT, parce qu'ils aboutissent à des améliorations tangibles pour la collectivité locale, reposent sur les principes de la viabilité économique (en mettant sur pied de petites entreprises) et renforcent la capacité dans la société civile au niveau local. Les membres de la délégation ont également pris connaissance des défis

auxquels le projet est confronté, notamment la nécessité de surmonter la résistance à l'égard du rôle des femmes dans la mise en œuvre des projets, la prise centralisée des décisions dans la région et la capacité limitée des ONG locales au sein d'un gouvernorat qui est relativement inexpérimenté dans ses relations de travail avec les ONG.

Rencontre avec le général Abd El Galil Al Fakharany, gouverneur d'Ismaïlia

Les membres de la délégation ont pu rencontrer le gouverneur d'Ismaïlia. Ils ont insisté sur l'importance des projets axés sur la société civile et la collectivité en matière de développement régional, en utilisant l'exemple du programme CENACT dont le groupe avait été témoin dans la matinée. La délégation a parlé du projet de gestion des déchets agricoles, de l'implication positive de la collectivité et des femmes et de ses applications potentielles au reste du gouvernorat et du pays. Cependant, ils ont également insisté sur la nécessité d'une implication gouvernementale de haut niveau pour soutenir et encourager de tels projets et pour appuyer le renforcement de la capacité des ONG locales. Le gouverneur a répliqué que les projets soutenus par l'ACDI étaient un modèle pour la population et que le gouvernorat considère maintenant que les ONG et la société civile sont des éléments importants du développement local.

Rencontre avec M. Mohamed Bassiouni, chef du Comité des relations internationales du Conseil Shoura

Au cours de la matinée, la délégation a rencontré des représentants du Conseil Shoura, la chambre haute du parlement égyptien. Les représentants du Conseil Shoura avaient à leur tête M. Mohamed Bassiouni, chef du Comité des relations internationales. Ce dernier a décrit le travail du comité, qui englobe la sécurité nationale, les affaires étrangères et les affaires arabes. Des membres du Parlement panafricain ont également participé aux discussions.

Les membres de la délégation se sont entretenus avec des membres du Conseil Shoura sur la façon dont le Canada pourrait aider l'Égypte et le continent africain élargi, y compris l'engagement auprès de l'Union africaine et du Parlement panafricain et au niveau de la mise en œuvre du NPDA. Les représentants du Conseil Shoura ont affirmé que l'Égypte joue un rôle essentiel en Afrique, que l'Égypte est un membre fondateur du NPDA et que les membres du Conseil Shoura et de l'Assemblée populaire (chambre basse) de l'Égypte sont membres du Parlement africain. Les membres du Conseil Shoura ont fait remarquer que les relations internationales de l'Égypte se concentrent sur les États de l'Afrique de l'Est, en raison de l'importance prépondérante des ressources hydriques du Nil pour les intérêts de l'Égypte. En conséquence, l'Égypte est engagée dans plusieurs projets de développement économique dans la vallée du Nil.

Une discussion a eu lieu à propos de la crise humanitaire au Darfour. Les membres de la délégation canadienne se sont dit très inquiets de la persistance de la violence dans la région du Darfour, de l'accès limité à cette région par les opérations de secours humanitaire et de la réponse tardive du gouvernement soudanais en vue d'améliorer la crise ou de permettre une présence accrue des Nations Unies dans la région, plus précisément sous la forme d'une force de maintien de la paix. L'accent a été mis sur la nécessité de mettre fin immédiatement à la violence au Darfour et on a souligné le fait qu'un plan avait déjà été accepté pour faire la transition de la force initiale de maintien

de la paix de l'Union africaine à une mission plus étendue des Nations Unies, dont la mise en œuvre a été retardée par le gouvernement du Soudan. La position de l'Égypte vise à renforcer et à accroître le rôle de l'Union africaine et de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Les membres du Conseil Shoura ont affirmé que toute aide ou intervention extérieure au Darfour doit obtenir l'approbation du gouvernement soudanais. Le Soudan est très important pour l'Égypte sur le plan stratégique, en particulier parce que le Nil traverse le Soudan avant d'atteindre l'Égypte. Une question a été posée sur l'Union africaine et sa mission au Soudan et sur la façon dont le Canada pourrait venir en aide. En réponse, les représentants du Conseil Shoura ont fait remarquer que l'UA a besoin de l'aide financière des pays occidentaux.

Un échange a suivi sur le rôle crucial du commerce international dans le développement de l'Afrique et de la nécessité d'implanter le développement économique sur le continent africain. Au cours de cette discussion, les membres du Conseil Shoura ont fait part de la nécessité d'encourager des investissements étrangers directs plus nombreux en Égypte et sur le continent africain et de leur désir de voir le Canada jouer un rôle encore plus large dans le développement de l'Afrique. À cet égard, ils ont souligné l'importance de la réputation du Canada comme puissance moyenne et comme médiateur dans les relations internationales. Enfin, les membres de la délégation ont parlé de l'instauration essentielle du NPDA et de ses mécanismes pour accroître l'imputabilité, en particulier le mécanisme d'examen par les pairs africains. Les membres du Conseil Shoura ont déclaré que le Parlement panafricain est l'assise du développement en Afrique et qu'il faut accroître le rôle des parlements en Afrique.

Rencontre avec le D^r Fathi Sorour, président de l'Assemblée populaire

Les membres de la délégation ont rencontré le D^r Fathi Sorour, président de l'Assemblée populaire, chambre basse du parlement égyptien. Il était accompagné de plusieurs députés de l'Assemblée populaire, dont ceux qui sont membres du Parlement panafricain.

Les membres de la délégation ont discuté de la façon dont l'Égypte pourrait jouer un rôle dans le développement économique de l'Afrique. Le D^r Sorour s'est efforcé de contrecarrer les perceptions à l'effet que la présence de l'Égypte a régressé en Afrique, en affirmant qu'elle fait partie de l'Afrique et en décrivant son rôle historique dans la politique et le développement économique de l'Afrique, et aussi en faisant remarquer que l'Égypte a appuyé l'instauration du Parlement panafricain. Des membres de la délégation ont fait remarquer que le Canada a toujours été engagé sur le continent africain et que la moitié du budget annuel de l'Agence canadienne de développement international est affecté à l'Afrique. Ils ont également indiqué que le Canada a instauré en 2002, à la suite du Sommet du G8 à Kananaskis, le Fonds canadien pour l'Afrique doté de 500 millions de dollars pour appuyer le NPDA. Les parlementaires égyptiens ont précisé que la présence du Canada en Afrique était la bienvenue et ont parlé de la nécessité pour les deux pays de collaborer sur un plan plus bilatéral en Afrique.

Enfin, les parlementaires ont soulevé la question du statut du citoyen binational canado-égyptien, M. El-Attar, qui est en prison. Les membres de la délégation ont souligné la collaboration des autorités égyptiennes en vue de permettre aux autorités

canadiennes de rencontrer M. El-Attar et pour tous les efforts qui ont été déployés. Ils ont également fait mention de la justice internationale et des traités humanitaires et ont fait remarquer que c'est dans le meilleur intérêt des deux pays que le prisonnier soit traité de la manière et selon la justice accordées à un être humain. Les parlementaires ont poursuivi leurs discussions au cours d'un déjeuner de travail et les membres de l'Assemblée populaire ont précisé les amendements proposés à la Constitution de l'Égypte, qui font l'objet de délibérations au sein du parlement égyptien.

Rencontre avec le D^r Mostafa El-Feki, chef du Comité des relations internationales de l'Assemblée populaire

La délégation a eu une rencontre productive avec des membres du Comité des relations internationales de l'Assemblée populaire, centrée sur le rôle de l'Égypte en Afrique et sur les événements récents en Somalie et au Soudan. Le D^r El-Feki et ses collègues ont précisé que l'Égypte appuie le développement économique et politique de l'Afrique par le biais de l'Union africaine et du Parlement panafricain. Ils ont décrit l'engagement ferme de l'Égypte avec les dix pays qui bordent le Bassin du Nil et ont mentionné une réunion récente pour parler du développement d'un cadre institutionnel en vue de gérer le Nil et de garantir la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous les pays concernés. Dans le Bassin du Nil, les projets sont financés par la Banque mondiale et l'ACDI, entre autres donateurs, et le D^r El-Feki a dit espérer que ce soutien se poursuivra.

Par la suite, la discussion a porté sur l'appui du Canada pour les programmes de formation pratique destinés aux employés du Parlement panafricain et l'engagement constant du Canada à l'égard du continent africain, qui a été illustré très récemment par la visite du président de la Chambre dans des pays de l'Afrique de l'Ouest. Enfin, les deux parties ont convenu que le Canada est un défenseur traditionnel des droits humains, de la primauté du droit et du multiculturalisme, et qu'il serait souhaitable d'intensifier la coopération canadienne en Égypte et en Afrique.

Rencontre avec M. Samir Hosni, directeur du Département de coopération africaine et afro-arabe, Ligue arabe (Ligue des États arabes)

La délégation a eu un échange d'idées extrêmement productif et intéressant avec des représentants égyptiens de la Ligue arabe. Les discussions ont porté principalement sur la crise humanitaire au Darfour et sur les événements en Somalie. La Ligue arabe, qui a été fondée en 1945, est une association régionale de 22 États membres du Nord et de l'Est de l'Afrique et aussi du Moyen-Orient. L'Égypte est un joueur influent dans la Ligue arabe, dont le siège social est au Caire. La Ligue délibère et adopte des résolutions sur tout un éventail de questions touchant les États membres, dont l'éducation et les affaires culturelles, les relations internationales et les conflits internationaux, ainsi que la politique étrangère et la politique de défense.

M. Hosni a souligné que le Darfour et la Somalie figurent parmi les priorités à l'ordre du jour de la Ligue arabe. Il a expliqué pourquoi on n'a pas trouvé jusqu'à maintenant de solution politique viable à la crise au Darfour. La division entre les groupes au Darfour constitue un problème, car l'Accord de paix du Darfour n'a pas été signé par les deux principaux groupes rebelles. Il est extrêmement important de relancer les pourparlers de paix. Il a souligné qu'il faut accorder un soutien réel à l'Union africaine pour garantir

la sécurité au Darfour et que la Ligue n'est pas contre le fait d'exercer des pressions sur le gouvernement du Soudan en vue d'améliorer la situation. Cependant, il a fait remarquer que toute pression doit être bien pesée afin de contribuer à atteindre un accord de paix durable pour le Darfour. Le conflit a des dimensions régionales, car il a débordé vers le Tchad voisin.

Les représentants de la Ligue arabe ont exposé les grandes lignes de l'Accord d'Addis-Abeba sur le Darfour, qui a été signé par le Conseil de sécurité des Nations Unies et par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le plan doit être mis en œuvre en trois étapes. Aucun échéancier n'est rattaché à l'une des phases.

1. Un ensemble de mesures d'aide à court terme des Nations Unies à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), impliquant 200 membres du personnel des Nations Unies et un soutien logistique.
2. Un ensemble de mesures d'aide renforcées des Nations Unies impliquant 17 000 soldats des Nations Unies provenant de pays africains (si l'Afrique ne peut pas rassembler suffisamment de soldats, ils viendront d'autres pays membres des Nations Unies).
3. Une opération hybride ou mixte de sécurité Nations Unies—Union africaine. Un représentant conjoint de l'UA et de l'ONU relèvera de chaque organisme respectif, la chaîne de commandement relevant en fin de compte des Nations Unies.

Les représentants de la Ligue arabe ont fait remarquer que l'Égypte appuie la force hybride, mais qu'il y a des désaccords techniques entre le gouvernement du Soudan et les Nations Unies à propos de la provenance et de l'effectif des troupes et du séquençement des éventuels déploiements. Dans l'ensemble, on désire fortement que les troupes proposées (des Nations Unies) viennent de pays africains. La conclusion de ces désaccords semble être que le financement, l'organisation, le soutien technique et la logistique seront fournis par les Nations Unies, tandis que les soldats seront fournis par les pays africains.

On a également assisté à une discussion très fructueuse sur le rôle du Canada en vue de contribuer à résoudre la crise du Darfour. Le Canada a accordé un soutien financier considérable à la MUAS. Les représentants égyptiens ont encouragé le Canada à jouer un rôle primordial dans tous les futurs pourparlers de paix au Darfour et à maintenir son appui financier et logistique à la MUAS. Ils ont également insisté sur le fait que le Canada doit exercer des pressions sur les parties au conflit pour finaliser les pourparlers de paix et devrait être présent lors des discussions futures.

La délégation a demandé des précisions concernant le statut de l'Accord de paix global qui a été signé entre le gouvernement du Soudan et l'Armée populaire soudanaise en janvier 2005 dans le sud du Soudan. On a laissé entendre que cet accord avait été oublié par la communauté internationale. M. Hosni a rétorqué que la Ligue avait fourni 200 millions de dollars à l'appui de cet accord. Il a également encouragé fortement une participation canadienne accrue aux efforts de consolidation de la paix dans le sud du Soudan et a fait remarquer qu'il existe de fortes possibilités de coopération entre les

pays arabes et le Canada dans le sud du Soudan. D'ici deux ans, le sud du Soudan tiendra un référendum pour déterminer son avenir politique – à savoir pour devenir ou non un pays indépendant.

La délégation a également engagé les représentants de la Ligue arabe dans une vaste discussion concernant les événements survenus récemment en Somalie et les deux parties ont exprimé le désir sérieux de résoudre le conflit interne en Somalie et d'amorcer le processus de consolidation de la paix. Elles ont fait remarquer que la Somalie n'a plus de gouvernement depuis 16 ans, qu'elle a été morcelée par les seigneurs de guerre et que la formation d'un gouvernement reconnu, le Gouvernement fédéral transitoire (GFT), à Nairobi en 2004 a été un tournant décisif. Les représentants de la Ligue arabe ont déclaré que la Ligue soutient complètement le GFT. Ce dernier, qui a été appuyé par une importante intervention militaire des troupes éthiopiennes, tente maintenant d'établir son autorité sur les diverses régions du pays. Les représentants de la Ligue arabe ont également parlé un peu de la complexité de la situation politique et de la sécurité en Somalie, mais ont appuyé catégoriquement la nécessité de reconstruire le pays.

À propos du rôle du Canada en Somalie, les représentants de la Ligue arabe ont exprimé le désir que le Canada devienne membre du Groupe de contact international (GCI), groupe de pays clés appuyant la paix et la réconciliation en Somalie. Élément important, il y aura le 16 avril un Congrès national de réconciliation en Somalie, avec des participants provenant d'un large éventail de la société somali. La Ligue demande instamment un soutien financier de la communauté internationale pour ce congrès. Enfin, le groupe a parlé de l'annonce récente à l'effet que l'Union africaine déploierait une mission de maintien de la paix en Somalie. La mission exige l'appui financier de la communauté internationale.

Rencontre avec M. Hisham Kassem, journaliste/éditeur au Caire

La délégation a eu une discussion très encourageante avec M. Kassem au sujet de l'état des droits humains et des libertés civiles en Égypte. M. Kassem a dirigé le journal *Cairo Times* pendant sept ans et a mis sur pied le premier quotidien indépendant en Égypte en 50 ans. Il a donné un aperçu détaillé de l'histoire de la politique égyptienne pendant les régimes des présidents Nasser et Sadate et sous le mandat de l'actuel président, Hosni Mubarak. Il a souligné le rôle des militaires dans la société égyptienne et parlé des développements politiques qui ont affecté le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et les médias en Égypte au cours des 25 dernières années.

Pour ce qui est de la situation actuelle en Égypte, M. Kassem a mentionné les défis économiques de l'Égypte, y compris la nécessité de faire avancer la privatisation des services étatisés. Le groupe s'est également lancé dans une discussion approfondie des progrès de la démocratisation en Égypte et des changements intervenus dans la sphère politique depuis 2001. La délégation a posé des questions sur l'équité des plus récentes élections parlementaires et présidentielles en Égypte. Enfin, la délégation a parlé avec M. Kassem des relations internationales de l'Égypte et de ses liens avec les autres pays africains.

Rencontre avec M. Mohamed Fayek, secrétaire général, Organisation arabe des droits de l'homme

La délégation a tenu une réunion avec M. Fayek, secrétaire général de l'Organisation arabe des droits de l'homme. Les discussions ont surtout porté sur la situation des droits humains en Égypte et sur le continent africain, sur les événements politiques en Égypte et sur la crise humanitaire au Darfour.

Le groupe a eu une discussion très intéressante concernant la situation actuelle au Soudan, à la fois la crise au Darfour et la guerre civile Nord-Sud qui dure depuis longtemps. M. Fayek a fait l'observation intéressante que, en ce qui concerne les conflits internes et les doléances, le gouvernement du Soudan ne négocie qu'avec des groupes armés, position qui exclut les autres membres non armés de la société. Au Darfour, les groupes rebelles ne représentent pas un véritable mouvement politique ou sociétal. En outre, l'accord entre Khartoum et le sud du Soudan, par exemple, existe avec l'Armée populaire du Sud Soudan (APS). Le gouvernement doit se réconcilier avec les autres, pas seulement ceux qui portent des armes, en particulier avec les partis politiques et les groupes communautaires. En ce qui concerne le Darfour, le groupe a abordé la décision récente prise par la Cour criminelle internationale (CCI) d'accuser deux personnes clés et on a reconnu que la proposition de déployer des troupes des Nations Unies dans la région du Darfour avait entraîné l'opposition partielle du gouvernement du Soudan en raison de sa crainte de voir les troupes des Nations Unies arrêter ces personnes accusées et les transférer à la CCI.

Le groupe a abordé les questions de consolidation de la paix à long terme au Darfour. Le conflit a débordé sur le Tchad voisin, alimenté par les problèmes de rareté de l'eau et de droits fonciers qu'il faut régler. Actuellement, les gens qui se trouvent dans les camps de réfugiés ont souvent plus de ressources à leur disposition que dans leurs villages, qui ont été détruits, ce qui pose des problèmes potentiels de réinstallation.

Séance d'information avec le Conseil égyptien des affaires étrangères

La délégation a conclu sa visite par une séance d'information avec le Conseil égyptien des affaires étrangères. En réponse aux questions du Conseil concernant les politiques du Canada en Afrique, les membres de la délégation ont parlé de l'engagement du Canada en Afrique, y compris le Fonds canadien pour l'Afrique doté de 500 millions de dollars qui a été instauré en 2002 au Sommet du G8 à Kananaskis, et les hausses annuelles de 8 p. 100 de l'aide publique au développement (APD) du Canada, dont la moitié est réservée à l'Afrique. Ils ont également fait remarquer que le Canada essayait de coordonner davantage avec les autres donateurs en Afrique pour améliorer l'harmonisation et se concentrait sur le soutien aux ONG.

Une discussion approfondie a porté sur le rôle de l'Égypte en Afrique. Les membres du Conseil ont abordé les perceptions à l'effet que le rôle de l'Égypte avait diminué en Afrique depuis les années 1950 et 1960, en suggérant que, dans bien des cas, l'implication de l'Égypte dans les affaires africaines est diluée par toute l'attention accordée au vaste appareil des relations étrangères de l'Égypte avec d'autres pays, en particulier les États-Unis et les États du Moyen-Orient. Élément très important, le Conseil a mis l'accent sur le Nil, source de la richesse et de la prospérité de l'Égypte, qui coule et traverse des pays voisins en Afrique de l'Est, notamment l'Éthiopie et le Soudan. Une proportion importante des habitants de l'Égypte réside dans des collectivités et des villes situées le long de la vallée du Nil. Il y a 10 pays dans le Bassin

du Nil et les membres du Conseil ont fait mention du potentiel de coopération institutionnalisée accrue entre ces pays à propos de la gestion du Nil. L'Égypte commence à mettre davantage l'accent sur la gestion environnementale du Nil en abordant les problèmes d'assainissement et de pollution, tout particulièrement en ce qui concerne l'urbanisation accrue de l'Égypte, et elle espère que ces efforts pourront servir de modèle régional.

Les membres de la délégation souhaitaient s'informer sur le Fonds égyptien pour la coopération avec l'Afrique et les membres du Conseil ont insisté pour dire que c'est la pierre angulaire de l'engagement de l'Égypte avec le continent. Le Fonds est appuyé par le ministère égyptien des Affaires étrangères avec un crédit de 12 millions de livres égyptiennes. Le Fonds est destiné à fournir une assistance technique et à améliorer la coopération bilatérale de l'Égypte avec les pays africains individuels et avec les régions en Afrique. Par exemple, le Fonds a contribué à la formation des sages-femmes du Darfour au Caire. Les membres du Conseil ont exprimé le désir d'obtenir davantage de ressources financières pour le Fonds et ont fait remarquer que l'Égypte a un partenariat avec le Japon et la Norvège à l'intérieur du Fonds. D'autres exemples d'initiatives prises par le Fonds englobent l'aide alimentaire au Niger pour surmonter les récentes catastrophes naturelles et les périodes de sécheresse, l'organisation en 2006 d'un cours de formation sur la désertification et les technologies agricoles modernes en vue d'améliorer la production agricole, des bourses destinées à des étudiants africains en vue d'étudier dans des universités égyptiennes et l'organisation d'un cours de formation pour la force policière du Liberia.

Enfin, en discutant avec la délégation de la situation récente en Somalie, les membres du Conseil ont fait remarquer que l'Égypte appuyait la charte transitoire et le gouvernement reconnu en Somalie et ont exprimé le désir que toutes les puissances et tous les acteurs politiques soient invités au prochain Congrès national de réconciliation.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le premier jour de la visite, la délégation a assisté à une séance d'information avec M. Philip MacKinnon, ambassadeur du Canada en Égypte, à la résidence officielle. Cette réunion a couvert la situation intérieure de l'Égypte et ses relations avec le continent africain et a permis de souligner les faits saillants de l'engagement historique et actuel du Canada avec l'Égypte et de la situation des relations bilatérales.

Une discussion a porté sur l'importance de la durabilité environnementale en Égypte et dans la région voisine du Nord et de l'Est de l'Afrique, ainsi que sur l'importance du Nil. La délégation a posé de nombreuses questions concernant la situation politique et la qualité de vie en Égypte. L'importance croissante de la religion en Égypte a été abordée, tout comme la crise au Darfour (ouest du Soudan).

Enfin, les membres de la délégation ont obtenu de l'Ambassadeur une mise à jour sur la situation de M. El-Attar — citoyen binational canado-égyptien qui est actuellement emprisonné et fait face à des accusations en Égypte —, sur son procès récent et imminent, sur l'accès de l'Ambassade à ce prisonnier et sur les réponses aux inquiétudes des membres de la délégation à propos de la procédure établie et du traitement raisonnable en vertu de la loi.

À la fin de leur visite dans les régions d'Ismaïlia et du Canal de Suez, les membres de la délégation ont participé à un déjeuner de travail avec des interlocuteurs locaux. Le groupe a parlé des liens bilatéraux entre le Canada et l'Égypte et des questions concernant les entreprises locales et le développement local.

Durant son séjour au Caire, la délégation a eu un échange productif sur les relations bilatérales et commerciales entre le Canada et l'Égypte lors d'un dîner avec le Conseil d'affaires Canada-Égypte et avec le ministre égyptien des Affaires juridiques.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, la visite bilatérale en Égypte de la délégation a été un succès pour ce qui est de promouvoir les objectifs déclarés de l'Association parlementaire Canada-Afrique : améliorer les relations et les échanges entre les parlementaires canadiens et africains, contribuer à renforcer les parlements en Afrique et le rôle parlementaire de surveillance de l'exécutif, favoriser des relations bilatérales solides entre le Canada et les pays africains, promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique et favoriser, chez les parlementaires canadiens, une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des développements importants en matière de politique, d'économie et de sécurité sur le continent africain.

Pour promouvoir les objectifs de l'Association visant à renforcer les relations parlementaires aux niveaux national, régional et bilatéral, et aussi avec le Parlement panafricain et les assemblées régionales de l'Union africaine, l'Association effectue des visites bilatérales dans des pays clés de l'Afrique. En tant que membre fondateur du NPDA et en tant que pays très peuplé ayant d'importants intérêts politiques et économiques dans le développement de l'Afrique, l'Égypte offre une occasion importante aux membres de l'Association de s'informer sur l'environnement politique interne complexe de l'Égypte, l'histoire de l'implication de l'Égypte en Afrique, l'implication de l'Égypte au sein de l'Union africaine, du Parlement panafricain et de la Ligue arabe, ses relations importantes avec les pays africains dans la région du Bassin du Nil, son appui financier au développement en Afrique et sur les événements en Somalie et au Soudan.

La visite a permis aux parlementaires canadiens de tisser des liens précieux avec des parlementaires égyptiens et des membres de la société civile égyptienne. Elle a également permis de souligner le rôle important que joue le Canada en Égypte en matière de développement, par le biais de l'Agence canadienne de développement international, et la nécessité pour le Canada de continuer à appuyer des projets mettant l'accent sur la durabilité environnementale, le développement économique et l'égalité des sexes en Égypte. Enfin, la visite de l'Association a mis en lumière d'importants enjeux concernant la situation incertaine des droits humains et de la démocratisation en Égypte qui, dans sa progression, peut être aidée par d'autres échanges avec le Canada au niveau parlementaire.

REMERCIEMENTS

La délégation tient à exprimer sa gratitude au personnel de l'Ambassade du Canada en Égypte pour son aide en vue d'organiser la visite et les rencontres. La délégation tient à remercier M. Philip MacKinnon, ambassadeur du Canada en Égypte, M. Christopher Hull, conseiller (politique), Mme Eman Omran, chef de programme PME, et Mme Nevine Osman, agente politique et économique, pour leur appui et leur disponibilité pendant cette visite.

Respectueusement soumis,

La coprésidente,

L'hon. Raynell Andreychuk,
sénatrice
Association parlementaire
Canada-Afrique

Le coprésident,

L'hon. Mauril Bélanger, C.P. député
Association parlementaire
Canada-Afrique

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Rapport de la délégation parlementaire canadienne sur la visite bilatérale en Égypte
DESTINATION	Le Caire, Égypte
DATES	Du 4 au 6 mars 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice, coprésidente L'honorable Mobina Jaffer, sénatrice, vice-présidente
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, coprésident Mme Yasmin Ratansi, députée, directrice M. James Bezan, député M. David Christopherson, député
PERSONNEL	M. Rémi Bourgault, secrétaire administratif de l'Association Mme Allison Goody, conseillère auprès de l'Association
TRANSPORT	39 687,46 \$
HÉBERGEMENT	6 256,37 \$
HOSPITALITÉ	51,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 692,28 \$
CADEAUX OFFICIELS	703,17 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	116,06 \$